Mouvement des Entreprises de France

Confinement : les commerçants refusent d'être sacrifiés !

Publié le 3 novembre 2020

Les commerçants demandent la réouverture rapide et responsable des points de vente et des mesures de soutien à la hauteur de la gravité de la situation économique.

En réponse à la dégradation de la situation sanitaire, le Président de la République a décidé la mise en place d'un nouveau confinement entre le 29 octobre et le 1er décembre 2020. Ce confinement contraint à la fermeture des rayons et des magasins de produits dits « *non essentiels* ».

C'est ainsi tout un pan majeur de notre économie qui est de nouveau mis à l'arrêt pour la deuxième fois en quelques mois ! Commerces de l'habillement, de la chaussure, de la culture, de l'électroménager, du multimédia, du meuble, du sport, du jouet, de l'optique, de la beauté, de la parfumerie, de la bijouterie-horlogerie, des arts de la table, de fleurs, de la coiffure, etc., ce sont plusieurs centaines de milliers de points de vente à travers la France et plus de 1,2 million d'emplois salariés et d'indépendants qui sont aujourd'hui menacés !

C'est pourquoi nous demandons solennellement au Gouvernement de rouvrir tous les commerces dès le 13 novembre et de mettre en œuvre de véritables mesures de soutien bénéficiant à l'ensemble de ces entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur.

Si nos organisations et fédérations signataires comprennent l'importance de la lutte contre la crise sanitaire, elles dénoncent une décision de fermeture injuste, inéquitable et lourde de conséquences économiques, sociales et territoriales.

Injuste car les commerces ont, depuis le 11 mai dernier, mis en place toutes les mesures permettant d'assurer la sécurité des collaborateurs et des consommateurs. Masque, gel, distanciation sociale, limitation du nombre du clients, isolement des produits... Grâce à ces efforts, nous savons que nos commerces ne sont aujourd'hui pas responsables de la propagation du virus.

Inéquitable car en privant le commerce physique de sa pleine activité, elle laisse le champ libre à la seule vente à distance et fait des géants internationaux les grands gagnants de cette crise. Les ventes en ligne ne représentent en moyenne que 10 % de l'activité des commerces de détail. Par conséquent, les solutions alternatives mises en place – click and collect, prise de rendez-vous, livraison – permettront seulement de maintenir une part résiduelle de l'activité des points de vente mais en aucun cas elles n'assureront la survie des commerces.

Cette décision de fermeture aura donc des conséquences économiques, sociales et territoriales dramatiques. Plus elle durera, plus nombreux seront les risques de suppression de magasins et d'emplois. La période des fêtes de Noël - la plus importante pour la plupart des commerçants - représente entre 20 % et 60 % du chiffre d'affaires de l'année. Faute de pouvoir réaliser leur activité, et dans une situation financière déjà extrêmement fragile après 8 mois de crise sanitaire, la survie de milliers de commerçants est menacée, ainsi que des centaines de milliers d'emplois à travers toute la France. Le risque de la disparition massive des commerces est réel, aussi bien dans les petites et moyennes villes que désormais dans les grandes agglomérations. Toutes souffrent des mêmes maux : fermeture, mouvements sociaux, télétravail, absence de tourisme, politique d'aménagement défavorable à l'accès aux commerces... Plus que jamais, nous tirons la sonnette d'alarme : la vitalité et la force du lien social dans nos territoires sont en danger !

Dans ces conditions, le succès de la lutte contre la Covid-19 repose tout autant sur l'efficacité des mesures sanitaires que sur son acceptabilité collective. Les décisions prises ne peuvent être acceptées que lorsqu'elles sont comprises et ressenties comme justes par tous. Force est de constater que ces conditions ne sont aujourd'hui pas réunies et que les inégalités et les incompréhensions restent criantes.

C'est la raison pour laquelle, nous vous demandons solennellement de rouvrir dès le 13 novembre l'ensemble des commerces dans un cadre responsable et équitable. Cette solution est la seule possible !

Faute de vaccin disponible à court terme, que ferons-nous si dans les prochains mois une 3ème ou une 4ème vague de propagation de la Covid-19 survient ? Devrons-nous à nouveau fermer ? Revivrons-nous une nouvelle fois ce jour sans fin ? Non, les commerces ne survivront pas à ces fermetures successives. Le Président de la République l'a dit : nous devons apprendre à vivre avec le virus. Et nous ajoutons, nous devons apprendre à commercer avec le virus !

Au moment où les Français commencent leurs achats de Noël, il est plus que jamais essentiel de mettre en oeuvre, ensemble, les moyens les plus adaptés pour accueillir les clients en toute sécurité. Cela suppose une réouverture responsable des points de vente pour permettre à une partie des Français d'anticiper leurs achats et de ne pas les concentrer sur les toutes dernières semaines de l'année. Nous sommes prêts à travailler avec le Gouvernement au renforcement, lorsque cela est possible, des règles sanitaires.

Ce sauvetage du commerce suppose également des mesures d'accompagnement à la hauteur des enjeux compte tenu d'une fin d'année à très haut risque.

Si nous saluons le renforcement de certaines mesures annoncées par le Gouvernement, il n'est pas acceptable que des milliers d'entreprises soient toujours exclues de ces dispositifs. Tous les commerces qu'ils soient ouverts ou fermés subissent les décisions prises pour lutter contre la crise. Au-delà des seules TPE, des centaines de réseaux de magasins, PME et ETI, sont en danger, quelle que soit leur taille ou leur organisation juridique. Comme l'a dit le Premier ministre « *les mesures d'indemnisation les plus larges seront mises en place car les commerçants n'y sont pour rien, c'est une question d'éthique* ».

Nous demandons donc au Gouvernement d'étendre sans délai les mesures de soutien à l'ensemble des commerces, quelle que soit leur taille ou leur secteur. Cette règle vaut aussi bien pour les loyers, le fonds de solidarité, les charges sociales ou encore les prêts participatifs. Au-delà de l'État, les banques et les assurances doivent également prendre toute leur part à cette crise : les prêts garantis aux entreprises doivent être octroyés autant que de besoin et les délais de remboursements étendus. Les pertes d'exploitations subies par les commerces doivent être indemnisées.

Bien avant le plan de relance, c'est un plan massif de survie pour les commerces et leurs emplois qu'il est urgent de mettre en oeuvre !

Signataires :

André Balbi, président du ROF, Rassemblement des Opticiens de France
Frank Boehly, président de la FEC, Fédération des Enseignes de la Chaussure
Sophie Brenot, présidente de la FNDMV, Fédération Nationale des Détaillants en Maroquinerie et Voyage
Eric Cheminade, président de l'UBH, Union de la Bijouterie Horlogerie
Daniel Crépin, président de la FIDH, Fédération des Industries Diverses de l'Habillement
Grégoire Giraud, président de la Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balnéaire
Philippe Gueydon, co-président de la FCJPE, Fédération des Commerces spécialistes des Jouets et des Produits de l'Enfant
Guy Gras, président de la FFF, Fédération française de la franchise
Nicolas Houzé, président de l'UCV, Union du Grand Commerce de Centre-Ville

William Koeberlé, président du CdCF, Conseil du Commerce de France, et de la FFPS, Fédération française de parfumerie sélective
Pierre-François Le Louët, président de la Fédération Française du Prêt à Porter Féminin et de France Industries créatives
Eric Mertz, président de la FNH, Fédération Nationale de l'habillement
Romain Mulliez, co-président de la FCJPE, Fédération des Commerces spécialistes des Jouets et des Produits de l'Enfant
Laurence Paganini, présidente de Procos, Fédération pour la promotion du commerce spécialisé
Christian Pimont, président de Alliance du Commerce
Eric Plat, président de la Fédération du Commerce Coopératif et Associé
Marc Pradal, président de l'UFIMH, Union Française des Industries Mode & Habillement
Patrick Prigent, président de la FNAEM, Fédération française du Négoce de l'Ameublement et de l'Équipement de la Maison.
Claude Tétard, président de la Fédération Française des Industries du Vêtement Masculin
Jérôme Valentin, président de l'Union sport & cycle
Thierry Villotte, président de la CAT, Confédération des Arts de la Table
François Asselin, président de la CPME, Confédération des petites et moyennes entreprises
Geoffroy Roux de Bézieux, président du MEDEF